



N° 3

Mai 2021

### Sommaire :

- ▶ Assises de la vie associative
- ▶ Dossier spécial Covid 19
- ▶ Budget participatif
- ▶ Assemblée citoyenne
- ▶ Nouveaux dans l'équipe
- ▶ Bon plan : PEC !
- ▶ Nouvelle dans l'annuaire
- ▶ Agenda

## ÉDITO

**Ça y est c'est officiel, Villeurbanne a été élue première capitale française de la culture !** C'est le début d'une belle aventure, dans laquelle les associations seront bien évidemment des acteurs clés.

Depuis la présélection de Villeurbanne parmi les 9 finalistes, la ville a pu compter sur une mobilisation très forte des acteurs culturels, institutionnels, associatifs, économiques mais aussi de ses habitants pour soutenir cette candidature. **Près de 3000 personnes ont rejoint le comité de soutien mis en place par la Ville ... merci à vous tous !**

Avec son projet « Place aux jeunes », la Ville propose d'élaborer avec les jeunes et les acteurs culturels du territoire une programmation riche et éclectique durant toute l'année 2022 : festival en plein air, balades patrimoniales, centres culturels décentralisés dans les écoles, créations dans l'espace public, expositions... Ce sont autant d'occasions de favoriser les partenariats, de valoriser les projets socio-culturels et d'encourager la participation citoyenne. En bref, l'occasion de renouveler et de renforcer la dynamique de la vie associative villeurbanaise !

Nous vous tiendrons bien évidemment informés dans les prochains Viv'Asso des nouvelles concernant le projet Villeurbanne CFC 2022. En attendant, tenez-vous prêt.e.s, c'est une année qui s'annonce riche en innovations et expressions culturelles !

**Christine-Goyard-Gudéfin**  
Adjointe au maire déléguée  
à la vie associative et aux centres sociaux

## ASSISES de la vie associative

### Photo défi : à vos marques !

Le photo défi est une belle occasion de participer de manière **ludique et conviviale à la construction du plan d'action** pour la vie associative villeurbanaise !

Pour rappel, le défi consiste à inscrire lisiblement sur une feuille de papier A3 « LE » défi que vous aurez défini au sein de votre association et vous prendre en photo avec. Les photos permettront de réaliser un diaporama qui sera projeté en introduction des Assises, le 3 juillet 2021.

En réunion de bureau ou en réunion de conseil d'administration, nous vous suggérons de consacrer un quart d'heure à une séance de réflexion collective. Il s'agit de répondre à la question suivante : « **à votre avis, quel défi devons-nous (nous c'est-à-dire le monde associatif villeurbannais) relever collectivement ces 6 prochaines années pour accompagner la vie associative ?** »

Vos réponses nous permettront de repérer et d'analyser la façon dont les associations se projettent dans l'avenir et d'identifier leurs priorités pour demain. Ce sont ces priorités, ces enjeux qui seront mis en débat lors des assises.

Alors, envoyez-nous votre photo avant le 8 juin à l'adresse mail suivante : [assisesvilleurbanne@gmail.com](mailto:assisesvilleurbanne@gmail.com), nous les attendons avec impatience !



### Le CCVA et la salle Raphaël-de-Barros tour à tour centre municipal de vaccinations

Face à la nécessité urgente d'un lieu adéquat permettant la vaccination d'une partie de la population, et au vu de l'impossibilité d'accueillir des activités associatives en ces temps compliqués, la ville a privilégié le CCVA pour l'aménagement d'un centre municipal de vaccination.

Le CCVA et une partie de son équipe ont donc été mobilisés pour permettre le meilleur accueil des vaccinés et la meilleure logistique possible dans le respect des règles sanitaires !

Lieu stratégique et pratique, le CCVA est facilement accessible en métro ou en voiture. De même que la taille et l'agencement de ses locaux permettent de fluidifier les arrivées et d'assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le centre municipal a permis la vaccination de plus de 2 000 personnes par semaine en mars et en avril. Il devrait bientôt accélérer le rythme pour aller jusqu'à 4 000 vaccins par semaine, après **son déménagement dans la salle Raphaël de Barros**. C'est à cette condition seulement que le nombre de vaccinés pourra augmenter. La salle de sport est en effet plus grande que la salle de bal du CCVA.

N'hésitez donc pas à parler de l'existence du centre à vos adhérents. Sachant que les populations ciblées par le vaccin sont toutes les personnes de plus de 50 ans, ainsi que les personnes vulnérables et les professionnels prioritaires (liste complète à retrouver sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)).



**Infos pratiques** : Pour se faire vacciner, il faut impérativement prendre rendez-vous :

- . Soit en téléphonant au 04 23 10 10 10
- . Soit en réservant sur [doctolib.fr](http://doctolib.fr)

### Enquête du RNMA Covid 19 : Où en êtes-vous un an après ?

Après deux premières enquêtes réalisées en mars et juin 2020, le Réseau National des Maisons des Associations lance sa troisième enquête : "*#COVID-19 : où en sont les associations un an après ?*".

Son objectif ? **Mesurer les impacts de la crise sur les associations et apprécier l'évolution de la situation par rapport à l'année passée**. D'abord pour accompagner au mieux l'ensemble des associations, mais aussi pour porter leur voix auprès des pouvoirs publics.

Cette enquête se situe dans la continuité de la précédente et vous permettra de vous exprimer sur la situation de votre association, sur les besoins et difficultés que vous rencontrez ainsi que sur les perspectives que vous envisagez. Des questions sur l'impact psychologique de la crise sont également intégrées.

Responsables associatifs, salariés ou bénévoles : merci de témoigner de votre expérience et de vos préoccupations liées à la crise !

Lien pour accéder à l'enquête : [https://www.modalisa9-drop.com/covid3\\_9F93A56F2B04C/COVID3.html](https://www.modalisa9-drop.com/covid3_9F93A56F2B04C/COVID3.html)

## BUDGET participatif

### Vous avez des idées à réaliser ? Le premier budget participatif est pour vous !

Comment redonner le pouvoir d'agir aux citoyens ? Pour répondre à cette légitime attente des habitants, la Ville s'est engagée dans le développement de pratiques nouvelles pour les associer à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre des politiques publiques.

Le budget participatif est une des traductions concrètes de cette volonté. Lancé le 1er juin, il va offrir aux habitants, aux associations et aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, l'opportunité de proposer leurs idées pour Villeurbanne et pour ses habitants.

**La Ville a décidé d'en faire** aussi une opportunité de retisser des liens souvent distendus par la crise sanitaire. **Solidarité, création de lien social, convivialité, autour du sport, de la culture, du lien à la nature,... ce premier budget participatif financera des idées destinées à renforcer nos liens en incluant les plus démunis et les personnes fragilisées par la crise sanitaire.**

Comment participer ? Il suffit de déposer vos idées du 1er juin au 14 juillet sur [participez.villeurbanne.fr](https://participez.villeurbanne.fr).

Les projets retenus seront présentés l'automne au vote des habitants. Les critères : des projets d'investissement, d'intérêt général, répondant au thème retenu et d'un montant maximum de 150000€.

Compte tenu de l'urgence de la situation sociale, la Ville a souhaité lancer rapidement ce premier budget participatif d'un montant total de 500 000€ et qui sera, à partir de 2022, augmenté à 1M€ et piloté par l'assemblée citoyenne dont l'installation est prévue en octobre prochain.

Plus de détails bientôt sur [participez.villeurbanne.fr](https://participez.villeurbanne.fr)

## ASSEMBLEE citoyenne

### Contribuez à définir son fonctionnement !

Vous en avez peut-être déjà entendu parler ; composée de 80 personnes, le lancement de l'Assemblée Citoyenne est **prévu en septembre. Son ambition : animer le débat public, donner la parole, recueillir l'avis des habitant-es sur des sujets de politique locale comme nationale** et soutenir les démarches citoyennes. Ouverte à toutes les personnes âgées de plus de 16 ans, l'assemblée citoyenne sera aussi dotée **d'un budget participatif d'un million d'euros** d'investissement par an.

Durant le printemps, la Ville souhaiterait vous présenter les principes clés de fonctionnement conçus par les élus et recueillir vos avis. Pour cela, vous pouvez commenter et proposer des approches alternatives sur la plateforme de participation à l'adresse en ligne suivante (il vous sera demandé de vous créer un compte) : <https://participez.villeurbanne.fr/processes/AssembleeCitoyenne/f/47/https://participez.villeurbanne.fr/processes/AssembleeCitoyenne/f/47/>

## NOUVEAUX dans l'équipe

Inès et Léo ont rejoint début avril l'équipe de la Direction de la vie associative, afin de prêter main forte sur les deux grands événements associatifs organisés par la Ville !

Inès, volontaire en service civique, est chargée de l'organisation des Assises de la vie associative.

Léo, stagiaire, est quant à lui coordinateur de la Biennale des associations villeurbannaises.



## AGENDA

Les dates sont données à titre indicatif et peuvent changer en fonction des consignes sanitaires

### Assises de la vie associative



**Les deux premières dates des Assises ont été changées afin de s'adapter au contexte sanitaire**

- **mardi 8 juin**, 18h00 – 20h30  
Dialogues sur les défis de la vie associative
- **samedi 3 juillet**, 9h00 – 12 h00  
Assises de la vie associative : matinée de travail en ateliers
- 30 septembre, 18h00 – 20h30  
Dialogues de restitution

### Semaine du handicap

- du lundi 17 au samedi 29 mai.  
Programme à paraître sur villeurbanne.fr

### Soirée de lancement de la Biennale

- mardi 25 mai au CCVA, pour toutes les associations inscrites

### Fest'dif de la Miete

Festival de la différence et de la diversité – La 8<sup>ème</sup> édition du fest'dif se fera virtuellement

- samedi 29 mai  
Programme à paraître sur la page facebook « Fest'dif 2021 »

### Fête du livre jeunesse

- Dates et forme à l'étude, pour s'adapter au contexte sanitaire

### Biennale des associations

- dimanche 12 septembre, 11h00 – 18h00  
Avenue Henri Barbusse + Place Lazare Goujon

### Invites

- samedi 16 et dimanche 17 septembre

## BON PLAN : le PEC !

**Vous êtes une association et vous avez besoin d'embaucher ? Le Parcours Emploi Compétences peut être la solution.** Avec le PEC, vous permettez à des personnes éloignées de l'emploi de s'insérer professionnellement, et vous bénéficiez d'une aide de l'Etat.

Le PEC est un contrat aidé pensé pour l'insertion durable des personnes les plus en difficulté dans le monde professionnel, et spécifiquement au sein du monde associatif. Il donne droit à un employeur de percevoir une aide en contrepartie de l'embauche, d'un montant de 80% du SMIC pour les résidents des Quartiers Politique de la Ville, 65% pour les jeunes de moins de 26 ans et les travailleurs en situation de handicap, et de 30% à 60% pour les autres publics. Vous serez alors exonérés de cotisations patronales, de la taxe sur les salaires et de la taxe d'apprentissage.

Les conditions à remplir : pour bénéficier du PEC, vous devez être en capacité d'offrir un environnement de travail propice à l'insertion, avec des actions d'accompagnement, de formation en interne ou en externe ainsi que la désignation d'un tuteur.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)  
Contact : [leparc.69014@pole-emploi.fr](mailto:leparc.69014@pole-emploi.fr)

## NOUVELLE dans l'annuaire

### L'association Kozoku : aider et porter la voix des parents solos

Nouvelle à Villeurbanne, l'association Kozoku a pour objectif de développer des solutions et d'accompagner les familles monoparentales, spécifiquement durant la période de la séparation.

Face au constat d'une trop faible prise en compte des parents solos dans les dispositifs d'aides, et face à l'augmentation du nombre de personnes concernées par ce statut - une famille sur quatre est concernée par la monoparentalité dans la métropole lyonnaise- les fondateurs de Kozoku ont décidé d'agir et de trouver des solutions solidaires, collaboratives et adaptées aux besoins des familles.

Comment ? Kozoku souhaite **proposer des résidences de co-living parental avec des espaces privés et communs, afin de réduire les coûts pour les familles, et de créer une réelle communauté d'entraide.** Ces familles seraient également accompagnées dans leur vie quotidienne, à travers une mise en relation avec des psychologues, des avocats ou des étudiants pour du soutien scolaire ou du baby-sitting...

Mais, avant tout et pour comprendre au mieux les difficultés des familles, **une grande enquête « Famille monoparentales et logement »** a été lancée, et est disponible sur leur site. Ce travail d'enquête étant essentiel à l'identification des besoins des familles, n'hésitez pas à la relayer.

Pour en savoir plus : <https://maisonskozoku.fr/>  
Enquête : <https://maisonskozoku.fr/grande-enquete-monoparentalite-logement/>